Image not found or type unknown

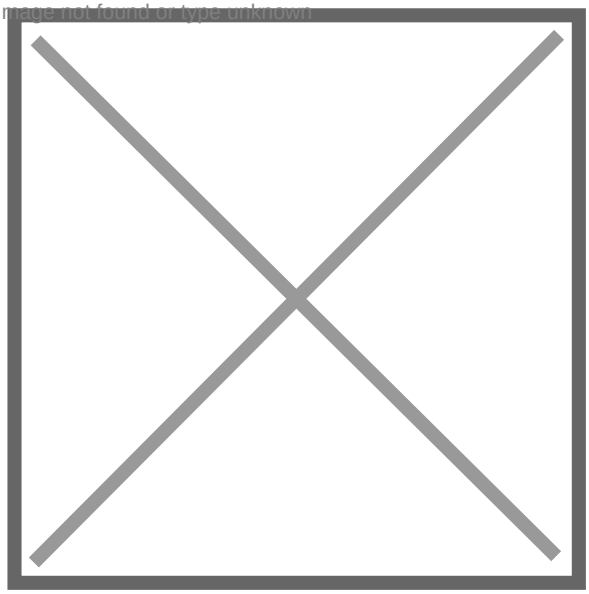

Un bien immobilier,visité par deux agences différentes

Par **alex**, le **07/06/2010** à **21:38**

Bonjour, ..mon histoire...

En février 2010 suite à une annonce immobilière sur internet je prends contact avec une première agence en lui indiquant que j'aimerais visiter ce bien.
Mon père se rend à cette visite (ayant peu de temps à cause de mon travail pour m'y rendre moi même),visite ce bien et signe un bon de visite. Le bien semblant correspondre à mes attentes, je reprends rendez vous avec cette agence pour le visiter moi même. Après demande d'informations par mail (montant des charges,rapports de syndic) et réflexion,ce bien me semble surestimé et je ne donne pas suite.
En mars 2010 ce bien apparait dans une autre agence immobilière à un meilleur prix. C'est avec cette seconde agence que je signe un compromis (accepté par le vendeur).
Fin mai 2010 je reçois une lettre de l'avocat de la première agence en me signalant un litige et que je dois verser à cette agence 10% du montant du bien 1/ en précisant un mandat (d'acheter?) numéroté qui a été conclu avec la première agence (or rien n'a été signé à part le bon de visite); 2/ que j'ai "contracté directement avec les vendeurs par l'intermédiaire d'une autre agence immobilière en évinçant purement et simplement" la première agence.
S'agit-il d'une tentative d'intimidation? En tant qu'acheteur, qu'est-ce que je risque? Merci pour votre aide, cdlt.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés